



**FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES
Département de la Sarthe**

INFORMATION AUX PARENTS ADHERENTS FCPE 2020-2021 et 2021-2022

Le Mans, le 17 septembre 2021

BONNE RENTREE 2021-2022

Chers adhérents FCPE,

Nous espérons que vos enfants trouveront rapidement leurs marques dans leurs classes et leurs établissements.

Plus que jamais, nous avons vu combien être en association et avoir des représentants dans les établissements et les instances départementales sont des points essentiels pour permettre à l'Education Nationale d'avancer.

A votre écoute.

Nous vous invitons également dans cette lettre d'information à nous communiquer tous les éléments qui vous sembleront nécessaires afin que nous soutenions les Conseils Locaux et vos écoles, collèges et lycées en cette rentrée concernant les remplacements, l'intégration et l'organisation.

Nous mettons ainsi en lien diverses pages d'accès qui pourront vous être utiles :

[Le site internet de la FCPE Sarthe](#)

[Le dossier de rentrée 2021-2022](#)

[Le bulletin d'adhésion](#) à déposer dans votre Conseil Local

[L'adhésion en ligne](#) si vous préférez d'adhérer électroniquement.

Elections de représentants de parents dans les conseils d'écoles et les conseils d'administration.

Si vous avez accepté les lettres d'informations de la FCPE Nationale vous avez reçu récemment un document pour vous aider et vous guider. Vous pouvez y accéder si vous l'avez égaré ou non reçu le voici

[FCPE Nationale Créons du lien Votons](#)

Naviguez et allez en bas du document pour télécharger des [exemples de professions de foi](#) (cliquez sur la zone bleue fichier compressé de 22Mo), et des documents de communication à mettre sur le verso de votre profession de foi [exemple](#).

Attention aux dates de remise de la liste de candidature et du bulletin de vote, en cas de doute contacter le directeur, le principal ou le proviseur de l'établissement. Sinon ci-dessous le calendrier officiel pour des élections le vendredi 08 Octobre 2021.

[Extrait du calendrier publié au journal officiel N°26 du 01 juillet 2021](#)

Nous avons aussi détaillé dans [le dossier de rentrée 2021-2022](#) les informations essentielles pour ces élections.

Echange avec le Directeur Académique (DASEN) de Sarthe :

Nous avons rencontré le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, mercredi 15 Septembre afin d'aborder un unique sujet, bien entendu, restreint, les élections de représentants de parents d'élèves [cliquez ici pour accéder au compte rendu de cette réunion](#).

Echange avec le responsable EPS aux services de l'Éducation Nationale (DSDEN) de Sarthe :

Pour la FCPE Sarthe, la situation du nouveau protocole provoque de réelles difficultés en particulier dans le domaine des séances de piscine

Suite à l'appel d'un adhérent au Mans, nous avons contacté le responsable de l'Inspection en charge de l'organisation de l'EPS dans le Premier Degré.

Sa réponse a été claire et instructive. → [cliquez ici pour accéder au compte rendu de cet entretien](#)

Commission d'affectation des élèves (3ème et dernière réunion)

Cette semaine encore, la FCPE a représenté les familles lors de la 3ème et dernière commission d'affectation pour les classes de CAP et Bac Pro. Sur les 158 derniers vœux, 52 élèves n'ont pas pu être affectés dans l'établissement et la formation voulus. Néanmoins, il peut rester la même formation dans un autre établissement. En effet, 100 places sont encore non pourvues. Les familles doivent se rapprocher du collège d'origine pour avoir cette liste mais aussi se rapprocher des CIO pour trouver la formation qui conviendra le mieux à l'élève, ... Profitons de ce message pour remercier les parents FCPE qui cette année étaient les seuls représentants des familles présents dans ces commissions. Nous saluons et remercions une fois de plus toutes celles et ceux qui ont pris de leur temps précieux et bénévole, pour écouter, comprendre et suivre en toute transparence, ces commissions d'affectations ou d'appels de l'Education Nationale.

Bravo à vous ! C'est bien pour nos enfants et leurs établissements que nous adhérons.

Bien à vous,

Les administrateurs FCPE Sarthe